

**DEMANDE DE CONSERVATION DE CONCESSION À TITRE GRATUIT
PAR SUITE D'UN CONSTAT DE DÉFAUT DE MAINTIEN
(ANCIENNE CONCESSION À PERPÉTUITÉ)**

À retourner par courriel à l'adresse sepulture@liege.be.

Pour toute question : par courrier électronique à l'adresse reprise ci-dessous ou par téléphone au 04 221 89 30.

Madame, Monsieur,

Suite au constat dressé par vos services de défaut de maintien pour une concession anciennement à perpétuité, je sollicite auprès de l'Administration communale la conservation de la concession suivante pour une durée de 30 ans :

Nom de la concession :	
NOM et Prénom du dernier défunt inhumé :	
Décédé(e) à :	Le :
Inhumé(e) le :	Cimetière de :
Parcelle :	Numéro de dossier :
Type de sépulture : ☐ Caveau ☐ Pleine terre ☐ Columbarium ☐ Paysager ☐ Cinéraire ☐ Caverne	

À cette fin :

- ☐ Je m'acquiesce de la redevance administrative due pour l'introduction de cette demande en versant 10 euros sur le compte **BE58 0910 1079 1479** (BIC GKCCBEBB) ¹ ;
- ☐ Je joins la preuve de paiement au présent document.

Le demandeur :

Numéro national :	NOM, Prénom :
Si NN inconnu, lieu et date de naissance :	
Adresse complète :	
Tél.	Adresse électronique :
Lien de parenté avec le concessionnaire :	
Fait à le	Signature du demandeur : (précédé de la mention « lu et approuvé »)

¹ Montant de la redevance tel qu'actuellement en vigueur (septembre 2025).